

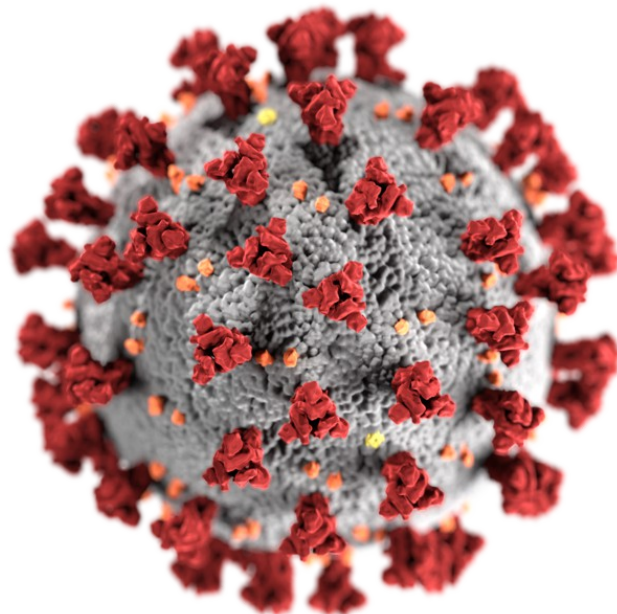
RECONFINEMENT

TRAVAIL FORCÉ OU TRAVAIL SOUS RÉGLEMENTATION STATUTAIRE AVEC DROIT SYNDICAL GARANTI ?



Le Président de la République a décidé de reconfiner... et de nouveau le gouvernement affiche que les fonctionnaires et agents publics sont indispensables. Il a besoin de nous, pour faire tourner les écoles, les collèges et les lycées. Il a besoin de nous, dans les hôpitaux et les EHPAD, il a besoin de nous, dans les services de nettoyage, d'hygiène, d'assainissement, de soins, du logement... il reconnaît que nous sommes indispensables pour faire tourner les administrations, pour répondre aux besoins essentiels de la population...

L'objet de cette communication du syndicat n'est pas de commenter les décisions politico-scientifiques que l'on nous impose. Bien entendu, nous pensons avant tout à nous protéger et à protéger nos proches, à ne pas contribuer à propager la maladie autour de nous et à faire tout ce qui est possible pour enrayer la pandémie qui frappe durement le pays en général et notre ville en particulier. Force est cependant de constater que l'on ne peut pas compter sur le gouvernement pour le faire.



Ainsi, les mauvais coups contre notre statut et nos conditions de travail ne sont pas confinés et Emmanuel Macron reste égal à lui-même.

Ses attaques contre les services publics, les retraites, les statuts... sont toujours à l'ordre du jour :

- Le jour de carence est toujours là ;
- La disparition des CHSCT est toujours à l'ordre du jour ;
- Le point d'indice est toujours gelé.

Avec lui, les dirigeants obnubilés par la baisse des coûts de gestion et des effectifs ne renoncent pas, malgré ce que démontre la crise sanitaire.

À Saint-Denis, à Belfort comme dans toutes

les collectivités la remise en cause brutale des accords locaux sur le temps de travail demeure d'actualité.

Dans des collectivités, encore trop souvent les EPI (dont les masques, les blouses, le gel) ne sont pas disponibles à hauteur des besoins et règles sanitaires (notamment pour les aides à domicile, les personnels des foyers ou exerçant des missions auprès des jeunes enfants...), le travail à domicile faussement appelé télétravail est imposé, des congés sont confisqués...

Il y a quelques mois, le Premier ministre Jean Castex expliquait devant les patrons du MEDEF que la pandémie du COVID 19 était pour eux une aubaine ! Le sera-t-elle pour les patrons territoriaux pressés d'appliquer les dispositions réactionnaires de la loi de Transformation de la fonction publique ?

A l'heure où nous nous voyons sacrifiés sur l'autel du fric à tout prix, il ne faut pas nous résigner, mais au contraire poursuivre la résistance sociale dans ce nouveau contexte de reconfinement qui impose des restrictions aux déplacements.

ILS NE CONFINERONT PAS NOS REVENDICATIONS ! ILS NE CONFINERONT PAS NOTRE COLERE !

Que les patrons voyous, que les déréglementeurs le comprennent bien : ce confinement, ces entraves à l'expression démocratique de nos revendications n'auront qu'un temps ! Nos revendications demeurent ! Notre soif de Justice sociale et de reconnaissance du travail effectué par les agents subsistent !

QUOI QU'IL EN SOIT, SOUS QUELQUES FORMES QUE CE SOIT, LES LUTTES CONTINUENT !

DANS CETTE PÉRIODE INÉDITE DE CRISE SANITAIRE GRAVE, LE SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE DEMEURE A VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION POUR TOUTES QUESTIONS OU TOUS PROBLÈMES RENCONTRÉS SUR VOTRE POSTE DE TRAVAIL.



UNIS ! SOLIDAIRES ! DÉTERMINÉS !

